


Public concerné, nombre,	Toute personne souhaitant être accompagnée dans sa préparation à la validation des acquis et de l'expérience (VAE)
Prérequis, modalités et délai d'accès	La demande de VAE doit avoir été déclarée recevable par l'organisme habilité (Livret 1)
Accessibilité 	Locaux accessibles PMR / formation accessible pour personnes en situation de handicap après validation par l'organisme de formation
Présentation générale	Accompagnement à la réalisation du livret 2 et préparation à l'entretien avec le jury conformément aux exigences du référentiel
Objectifs	Permettre de présenter et d'accéder au diplôme ou certification
Contenu de la formation	<p>Accompagnement du candidat dans la rédaction du livret 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la logique du dossier • Analyse et formalisation de l'expérience professionnelle • Aide à sélectionner les activités les plus pertinentes au regard des attendus du référentiel • Accompagnement dans la réflexion et la prise de recul <p>Préparation à l'entretien.</p>
Modalités pédagogiques	<p>Alternance d'entretiens individuels et de travail personnel selon un calendrier adapté aux disponibilités de l'apprenant</p> <p>Mise en situation pour la préparation à l'entretien avec le jury</p>
Compétences / Capacités professionnelles visées	Selon référentiel du diplôme visé
Durée	Durée variable de 8h00 à 24h00 en fonction des besoins
Dates	Entrées permanentes
Lieu(x)	MFR « la Florie » Route de Pont Farcy 14500 Vire- Normandie

Coût par participant	Sur devis avec financement possible (CPF, Conseil Régional...)
Responsable de l'action, Contact	LEVALLOIS Françoise 02 31 68 01 05 / francoise.levallois@mfr.asso.fr
Formateurs, animateurs et intervenants	LEVALLOIS Françoise tel : 02 31 68 01 05 / francoise.levallois@mfr.asso.fr
Suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Emargement à chaque rendez-vous • Livret de suivi
Evaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire de satisfaction
Passerelles et débouchés possibles	L'accompagnateur pourra informer le candidat sur les poursuites de parcours selon les diplômes présentés